



AJACCIO
CITÀ D'AIACCIU
DIRECTION DE LA
COMMUNICATION



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Lundi 27 novembre 2023

RESTITUTION FINALE DE L'ATELIER DES TERRITOIRES : UN FUTUR PROJET D'AMÉNAGEMENT SE DESSINE POUR L'AVENUE NOËL FRANCHINI ET L'ENTRÉE DE VILLE

**MERCREDI 29 NOVEMBRE À 14H30
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL (HÔTEL-DE-VILLE)**

Plus d'un an après son lancement, la démarche Atelier des territoires, engagée par l'État, la Ville d'Ajaccio et la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (CAPA) arrive à son terme. Deux temps forts viendront rythmer la journée de restitution finale qui aura lieu le mercredi 29 novembre 2023. En début d'après-midi, au cours d'une réunion plénière à l'Hôtel de Ville, il sera signée entre les pouvoirs publics une déclaration d'intention partagée pour la mise en œuvre d'un Projet Partenarial d'Aménagement (PPA). Elle acte une feuille de route concrète pour l'aménagement futur du quartier de l'avenue Noël Franchini. Puis en fin de journée, une réunion publique avec les habitants du quartier se tiendra à l'école Simone Veil. Il leur sera présentées les conclusions finales de cette grande concertation.

Séquence 1 : Restitution plénière et signature d'une déclaration d'intention partagée entre l'État, la Ville, la CAPA et la Collectivité de Corse - 14h30 – Salle du conseil municipal/ Hôtel de Ville.



LA SIGNATURE DE LA DÉCLARATION D'INTENTION PARTAGÉE PERMETTRA :

- ▶ D'acter politiquement les ambitions affichées à la suite de cette démarche *Atelier des Territoires* qui a été co-construite avec l'ensemble des acteurs du territoire.
- ▶ D'engager les partenaires dans la mise en œuvre d'une gouvernance partagée en vue d'opérer un projet d'aménagement durable de l'avenue Noël Franchini par l'instauration prochaine **d'un contrat de Projet Partenarial d'Aménagement (PPA)**.

Le Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) est un contrat entre l'État, l'intercommunalité et les acteurs locaux (publics et/ou privés) afin d'encourager, sur un territoire donné, la réalisation d'une ou plusieurs opérations d'aménagement complexes destinées à répondre aux objectifs de développement durable des territoires.

Séquence 2 : Réunion publique et restitution de la démarche aux habitants – 18h – école Simone Veil – salle polyvalente.

Bilan de la concertation Atelier des Territoires : restitution de la démarche, co-construction d'un projet opérationnel, engagement des partenaires.



RAPPEL DE LA DÉMARCHE

Pour rappel, l'Atelier des territoires est un dispositif d'ingénierie mis à disposition des collectivités par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Cette démarche a été mise en œuvre pour la première fois en Corse à l'initiative de la Ville d'Ajaccio et la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (CAPA) avec l'appui des services de la Direction Départementale des Territoires de la Corse-du-Sud et le financement de l'État dans le but de repenser **l'aménagement et l'urbanisme de l'entrée de Ville et de l'avenue Noël Franchini à la suite des importantes inondations survenues sur le secteur le 11 juin 2020.**

Réalisée dans une volonté de concrétiser un projet co-construit avec tous les acteurs locaux, cette démarche a donc mobilisé d'autres partenaires institutionnels, notamment la Collectivité de Corse (CdC), mais aussi les élus, les acteurs économiques du territoire et les habitants du quartier.

Cette vaste concertation a été conduite dans le but de dégager une vision commune du futur aménagement du quartier de l'avenue Noël Franchini et de l'entrée de ville.

Le document non-réglementaire qui s'en dégage et qui sera présenté lors de la réunion publique s'est construit autour de quatre ambitions partagées : **protéger les biens et les**

personnes du risque inondation, faire de l'avenue une rue de quartier apaisé, révéler les centralités et les dynamiques commerciales, passer d'une fonction d'avenue à un quartier de ville interconnecté avec le reste du territoire.

Le scénario retenu par les élus s'oriente vers une vision d'aménagement de long terme qui permettrait de rouvrir et de renaturer le lit du ruisseau de la Madonuccia, altéré par l'urbanisation moderne.

À la suite des divers ateliers et réunions organisés, de grands axes se sont dégagés pour y définir un plan d'action d'aménagement **durable et résilient** pour l'avenue Noël Franchini et l'entrée de Ville: **développer la gestion et la culture du risques inondation ; construire des ouvrages type bassins de rétention pour éviter les inondations ; améliorer les conditions d'habitat et de logement ; requalifier, renaturer, désimpermeabiliser et sécuriser l'avenue ; accompagner les copropriétés dans les projets de réhabilitation énergétique ; connecter le quartier au reste de la ville et renforcer les mobilités douces en direction des quartiers limitrophes des Salines, de Pietralba et du Stiletto ; créer de nouveaux espaces publics végétalisés...**

« C'est dans ce contexte et à la suite de cette co-construction permettant d'affirmer collectivement les ambitions d'un projet urbain que l'Etat, la Ville d'Ajaccio, la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien, et la Collectivité de Corse fédèrent et coordonnent leurs efforts pour conduire un projet majeur de requalification urbaine du quartier de Noël Franchini, indispensable pour inscrire ce territoire aujourd'hui fragilisé au cœur de l'agglomération », explique Stéphane Sbraggia, maire d'Ajaccio et président de la CAPA.

La mise en œuvre d'un Projet Partenarial d'aménagement (PPA) permettra d'entrer dans une étape opérationnelle autour d'une gouvernance cadrée, avec la mise en place d'études techniques par secteurs opérationnels (mobilité, gestion des inondations, désimpermeabilisation des sols, stratégie foncière publique, diagnostic du tissu économique, amélioration de l'habitat et des copropriétés), ainsi qu'une étude de programmation urbaine et de maîtrise d'œuvre. Il garantira également une concertation avec les habitants du quartier tout au long de l'aménagement du projet.

La démarche Atelier des Territoires a été pilotée par l'agence d'urbanisme Alphaville. Celle-ci a suivi une méthodologie organisée en trois temps : un diagnostic partagé du territoire autour de l'entrée de ville et de l'avenue Noël Franchini (1^{ère} résidence), l'élaboration des ambitions et des objectifs pour ce futur aménagement (2^e résidence), et la définition d'une vision partagée pour le territoire établissant un plan d'actions à court, moyen et long terme (3^e résidence). Elle a impliqué tous les acteurs autour de réunion et d'ateliers sur des thèmes variés comme le risque inondation, les activités économiques de l'avenue, les mobilités, la qualité de vie, la nature en ville ou encore l'habitabilité du site.



PROXIMITÉ : AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES HABITANTS DU QUARTIER SUR LE COURT TERME

La concertation a également permis à la Ville d'Ajaccio de répondre aux souhaits des habitants du quartier sur des actions de proximité et de quotidienneté. Engagées sur le court terme, elles sont actuellement en cours de déploiement.

À ce titre, un plateau traversant a été installé sur l'avenue Noël Franchini pour sécuriser la traversée des piétons.

Le giratoire de Borgomano a été réalimenté en eau pour permettre la revégétalisation de cet espace, au même titre que le giratoire de la Chenaie (propriété de la CdC).

Dans le cadre du plan de modernisation de l'éclairage public, le remplacement de la totalité des luminaires est prévu dans le quartier. À ce jour, le haut de Pietralba a déjà été réalisé. L'avenue Noël Franchini et le bas de Pietralba vont être supervisés lors de la 2^e tranche du programme.





AJACCIO
CITÀ D'AIACCIU

**DIRECTION DE LA
COMMUNICATION**



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse :

Direction de la communication

Sébastien PISANI - Directeur de la communication

Téléphone : **04 95 51 53 43 - 06 21 35 97 08**

Email : s.pisani@ville-ajaccio.fr

Stéphanie FABY - Attachée de presse

Téléphone : **+33 (0)4 95 51 53 20 // Poste:4379**

06 69 15 75 17

Email : s.faby@ville-ajaccio.fr



Ville d'Ajaccio - Cità d'Aiacciu



CitadAiacciu



@VilledAjaccio



Youtube: CitadAiacciuTv